****

**APPEL D’OFFRES**

**Designer graphique**

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick est à la recherche **d'un.e designer graphique** pour mettre en page son rapport annuel 2022-2023 et la page couverture du cahier des participant.e.s. Les soumissions seront reçues jusqu’au lundi 20 mars 2023 à midi.

**Tâches et responsabilités**

Sous la responsabilité de l’AAAPNB, le ou la designer graphique sera en charge de :

* Mettre en page le Rapport annuel (approx. 58 pages + couverture, approx. 8 1/2 x 11 pouces, couleur) ;
* Mettre en page une couverture de deux pages qui sera utilisée pour le cahier des participant.e.s (approx. 8 1/2 x 11 pouces, couleur);
* Fournir une version PDF du document ;
* Trouver deux soumissions d’imprimeurs, selon les directives de l’AAAPNB (qualité du papier, nombre de copies, etc.), et faire les suivis avec l’imprimeur.

**Échéancier de réalisation**

Le ou la designer/graphique choisi.e travaillera à temps partiel sur une période échelonnée entre le mois de mars 2023 et mai 2023. À noter que le ou la graphiste devra travailler dans un laps de temps assez court puisque le document doit être prêt pour l’Assemblée générale annuelle qui se déroulera les 9, 10 et 11 juin 2023.

Échéancier préliminaire des travaux

Début avril - début du travail

17 avril 2023 - Présentation des maquettes du graphiste

17 avril 2023 - Envoi des textes finaux et des photos au graphiste

1er mai 2023 - Début de la correction d’épreuve finale

15 mai 2023 - Envoi des documents finaux à l’imprimeur

29 mai 2023 - Date de livraison des copies imprimées et copies numériques

**Politique de membership**

Dans le cas où l’AAAPNB embauche un.e artiste comme ressource contractuelle, elle privilégie l’embauche d’un.e membre en bonne et due forme. Ainsi, l’artiste est encouragé.e à renouveler son adhésion ou à devenir membre de l’Association avant la signature du contrat.

**Modalités de la soumission**

**Date de tombée**

Les soumissions doivent être reçues au plus tard **le lundi 20 mars 2023 avant midi**. L’offre la plus basse ne sera pas nécessairement choisie.

**Dossier de soumission**

Votre soumission devra inclure :

* Une lettre de motivation
* Un lien vers votre portfolio numérique
* Une estimation de vos services pour le projet (pas d’estimation d’impression)

**Dépôt de soumission**

Veuillez adresser votre soumission à :

Carmen Gibbs, directrice générale

Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

140, rue Botsford, bureau 29

Moncton (N.-B.) E1C 4X5

Faire parvenir votre soumission par courriel à l’adresse laurence.dubuc@aaapnb.ca en indiquant dans l’objet du courriel : SOUMISSION DESIGNER GRAPHIQUE – RAPPORT ANNUEL.

Les anciens rapports annuels se trouvent ici : [www.aaapnb.ca/enbref/rapports](http://www.aaapnb.ca/enbref/rapports).

Pour plus de renseignements, visitez le site internet de l’AAAPNB au [www.aaapnb.ca](http://www.aaapnb.ca).

Vous pouvez aussi communiquer avec Laurence D. Dubuc, responsable de la recherche et du démarchage politique, en composant le (506) 852-3313 poste 227.